

COLLOQUE



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

un colloque sur le thème

DROIT DE L'ENFANT ET PSYCHIATRIE

le vendredi 14 juin 2019, à PARIS

ARGUMENT

Les psychiatres et pédopsychiatres, dans leur exercice professionnel, ne peuvent pas se désintéresser des questions des droits des enfants. C'est la raison pour laquelle l'Association Française de Psychiatrie (AFP) a décidé de contribuer aux célébrations du 30^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant au cours d'une journée consacrée à ce thème, à Paris le 14 juin 2019. Les débats porteront particulièrement sur quatre des droits fondamentaux développés dans cette Convention, ceux qui nous sont apparus comme étant les plus proches des préoccupations de notre discipline :

- Le droit pour chaque enfant d'être aimé et respecté ;
- Le droit à la reconnaissance de son identité, juridique et symbolique ;
- Le droit d'être soigné ;
- Le droit d'être protégé de toutes formes de violence.

Comme à son habitude, l'AFP le fera en soumettant chacun de ces droits fondamentaux à l'examen critique de regards croisés qui, tout en reconnaissant l'importance des principes qu'ils instituent, ne manqueront pas d'en considérer également la complexité théorique (les contradictions qu'elles mobilisent de façon plus ou moins implicite) ou pratique (l'écart entre les intentions et les moyens de les rendre effectives).

Nous le ferons en faisant appel non seulement aux points de vue des psychiatres et pédopsychiatres membres de notre association, mais aussi à des contributions diversifiées avec Marie-France MOREL, historienne, maître de conférences honoraire à l'École Normale Supérieure, Claire BRISSET, ancienne Défenseuse des enfants, Daniel MARCELLI, Professeur émérite de Psychiatrie Infanto-Juvenile, Susana TERENO, Pédopsychiatre dans le service du Pr Antoine Guedeney, Philippe JEAMMET, Professeur émérite de Psychiatrie Infanto-Juvenile, Sylvie TORDJMAN, Professeur de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent à Rennes, Hélène LEFÈVRE-CHOLAY, Pédiatre, Jean-Pierre ROSENCZVEIG, ancien président du Tribunal pour enfants de Bobigny, Pierre LEVY-SOUSSAN, Psychiatre à Paris et Michel BOTBOL, Professeur émérite de Psychiatrie Infanto-Juvenile, etc.

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Claire BRISSET, Michel BOTBOL, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG, Jean-Louis GRIGUER,
Maurice BENSOUSSAN, Jean-Yves COZIC, François KAMMERER

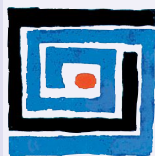
Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante :

secretariat@psychiatrie-francaise.com

ou visiter notre site internet : www.psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE

PROGRAMME



DROIT DE L'ENFANT ET PSYCHIATRIE

le vendredi 14 juin 2019, à PARIS

8h30 – 9h00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

MATIN

Président de séance : **Mme Claire BRISSET**
Ancienne Défenseuse des Enfants

9h00 – 9h15 : **OUVERTURE DE LA JOURNÉE**

Dr Jean-Louis GRIGUER, Psychiatre des Hôpitaux à Montélegier, Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie.

9h15 – 9h45 : **PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE**

par Mme Claire BRISSET

9h45 – 10h15 : **LES DROITS DE L'ENFANT DANS L'HISTOIRE**

Mme Marie-France MOREL, Historienne, Maître de Conférences Honoraire à l'École Normale Supérieure de Paris.

10h15 – 10h30 : Discussion avec la salle

10h30 – 10h45 : *Pause*

TABLE RONDE : LE DROIT DE L'ENFANT À ÊTRE SOIGNÉ

10h45 – 11h15 : Pr Daniel MARCELLI, Professeur émérite de Psychiatrie Infanto Juvénile.

11h15 – 11h45 : Dr Susana TERENO, Pédiopsychiatre, Service du Pr Guedeney Paris.

11h45 – 12h15 : Discussion avec la salle

12h15 – 14h00 : *Déjeuner libre*

APRÈS-MIDI

Président de séance : : Pr Michel BOTBOL – Professeur émérite de Psychiatrie Infanto Juvénile,
Secrétaire Général Adjoint de l'Association Française de Psychiatrie

14h00 – 14h30 : **LE DROIT DE L'ENFANT D'ÊTRE AIMÉ ET RESPECTÉ**

Pr Philippe JEAMMET, Professeur émérite de Psychiatrie Infanto Juvénile, Paris.

14h30 – 15h00 : Discussion avec la salle

TABLE RONDE : LE DROIT DE L'ENFANT À ÊTRE PROTÉGÉ DE LA VIOLENCE

15h00 – 15h30 : Pr Sylvie TORDJMAN, Professeur de Psychiatrie Infanto Juvénile-Rennes.

15h30 – 16h00 : Dr Hélène LEFÈVRE-CHOLAY, Pédiatre.

16h00 – 16h15 : Discussion avec la salle

TABLE RONDE : LE DROIT DE L'ENFANT À DISPOSER D'UNE IDENTITÉ JURIDIQUE ET SYMBOLIQUE

16h15 – 16h45 : M. Jean-Pierre ROSENCZVEIG, Ancien Président du Tribunal pour Enfants de Bobigny.

16h45 – 17h15 : Dr Pierre LEVY-SOUSSAN, Psychiatre-Psychanalyste à Paris.

17h15 – 17h45 : Discussion avec la salle

17h45 – 18h00 : **CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE**

Dr François KAMMERER, Psychiatre, Psychanalyste à Paris, Vice-Président de l'AFP.
Dr Jean-Louis GRIGUER
Pr Michel BOTBOL

18h00 : Remise du Prix Littéraire Charles Brisset 2019

COLLOQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION



DROIT DE L'ENFANT ET PSYCHIATRIE

le vendredi 14 juin 2019, à PARIS

Bulletin d'inscription à retourner à l'Association Française de Psychiatrie accompagné du chèque correspondant :
45, rue Boussingault – 75013 Paris – secretariat@psychiatrie-francaise.com

Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Pr <input type="checkbox"/> Dr <input type="checkbox"/>	
NOM :	Portable :
Prénom :	
Date de naissance :	Discipline exercée :
Mode d'exercice professionnel :	N° RPPS :
Libéral : <input type="checkbox"/> Salarié : <input type="checkbox"/> Hospitalier : <input type="checkbox"/>	N° Adeli :
Adresse :	
Code postal :	Ville :

s'inscrit au colloque du 14 juin 2019, à Paris
et règle ses droits d'inscription selon le barème ci-dessous (*chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie*) :

DROITS D'INSCRIPTION	AVANT	APRÈS
	le 10 mai 2019 <i>(le cachet de la poste faisant foi)</i>	
Tarif Général	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 150 €
Membres de l'AFP (sur justificatif)	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 100 €
Étudiants de moins de 30 ans ; demandeurs d'emploi (sur justificatif)	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 50 €
Formation Professionnelle ➤ Hors DPC : numéro de déclaration d'activité formateur : 11 75 25040 75 Avec prise en charge de l'employeur pour les salariés Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur	<input type="checkbox"/> 200 €	<input type="checkbox"/> 250 €
TOTAL GÉNÉRAL =
TARIF UNIQUE SUR PLACE : 200 € <i>(aucune inscription au titre de la formation professionnelle ne sera effectuée sur le lieu du colloque)</i>		

Le 2019

Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues.
- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par lettre recommandée **15 jours avant la date du colloque**.
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 30 euros non remboursables.**

LIEU DU COLLOQUE

Salle de conférences de l'AQND, 92, bis boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com
et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com